



Syndicat National des Praticiens Hospitaliers Anesthésistes Réanimateurs

membre adhérent et fondateur de l'Intersyndicat National des Praticiens Hospitaliers, **INPH**

Membre adhérent de la Fédération Européenne des Médecins Salariés, **FEMS**

Membre de la Fédération de la Permanence des Soins Hospitaliers, **FPSH**

Docteur Michel Dru
Président

Docteur Nicole Smolski
Vice-Présidente

Docteur Max-André Doppia
Secrétaire Général

LES TEXTES CET SONT ENFIN PARUS au J.O... ENCORE UN PETIT EFFORT MADAME LA MINISTRE !

Le SNPHAR se félicite de la parution des textes au Journal Officiel du 16 mai qui permettent enfin la transmission financière des CET aux ayants droit en cas de décès, et la monétisation de 50% des jours CET, stockés jusqu'au 31 décembre 2007.

Tous les PH qui avaient accepté de « travailler plus pour maintenir l'offre de soins » se félicitent de ces *deux mesures de justice sociale défendues lors du mouvement de grève de l'hiver dernier et qui, seul, a permis l'ouverture de négociations.*

Toutefois, des dispositions manquent encore pour le bon respect du protocole d'accord :

- *La transposition de la mesure de transmission financière des jours CET pour les PH en situation d'invalidité définitive, de facto dans l'incapacité de profiter de leur « épargne-temps ».*
- *La conversion en épargne retraite : pour l'instant, aucune mesure concrète n'a été proposée.* Pourtant il est impératif que des propositions précises soient faites d'ici fin juin 2008 afin de *permettre aux PH un libre choix éclairé entre la monétisation, la récupération en temps, et la conversion en retraite.* Dans cette période brûlante sur les retraites, le SNPHAR, qui appelle les anesthésistes réanimateurs à la grève les 21 et 22 juin pour que soit reconnue la pénibilité de leur travail, entend bien que des propositions concrètes soient présentées très rapidement par la tutelle.
- *La possibilité d'élaborer une contractualisation pour les remplacements occasionnels* qui, seule, devrait permettre aux PH de bénéficier de la récupération de leur temps sans faire porter à leurs collègues le poids de leur absence. Le rapport Larcher ouvre cette possibilité, profitons en.
- *Un ensemble de mesures attractives pour gérer le flux des CET à partir de 2008,* pour éviter la reconstitution inévitable du stock...

Le SNPHAR attend les propositions avec un échéancier de négociations pour la concertation prévue au cours du second semestre 2008 sur les perspectives de carrière, de rémunération, de remplacement et de retraite, comme le protocole y engage ses signataires.

Le SNPHAR reste très vigilant sur tous ces points toujours en suspens, et insiste **sur l'extrême urgence à recevoir des propositions sur la conversion du stock des CET en épargne-retraite.**

Docteur Michel Dru
Président

Docteur Nicole Smolski
Vice-Présidente

Docteur Max-André Doppia
Secrétaire Général

SAMU 94
Hôpital Henri Mondor
51 Av. de Lattre de Tassigny
94010 Créteil Cedex
tél. 01 45 71 95 00
[✉ michel.dru@snphar.com](mailto:michel.dru@snphar.com)

Service d'anesthésie réanimation
Hôpital de la Croix Rousse
69004 Lyon Cedex
tél. 04 72 07 10 17
[✉ nicole.smolski@snphar.com](mailto:nicole.smolski@snphar.com)

Pôle Anesthésie Réanimation SAMU
Niveau 06
CHU Côte de Nacre
14033 Caen Cedex
tél 02 31 06 47 36
[✉ max-andre.doppia@snphar.com](mailto:max-andre.doppia@snphar.com)

www.snphar.com